



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ACTION DE L'ÉTAT EN NORMANDIE

Bilan **2025**
et perspectives

2026



Éditorial



Mesdames, Messieurs,

Le rapport d'activité des services de l'État en région Normandie qui vous est proposé aujourd'hui, présente les actions menées tout au long de l'année 2025 dans tous les champs de compétence de l'État au niveau régional, et esquisse les premières perspectives de leurs prolongements en 2026.

Cette publication synthétise et valorise l'engagement des agents publics de l'État régional, au service des habitants du territoire des cinq départements.

Vous y retrouverez certains événements ou développements marquants, tels la signature du contrat de plan État-Région à la faveur de l'intégration de son volet mobilités, l'avancement des grands chantiers de la décarbonation (poursuite du projet de l'EPR2 à Penly et identification des espaces maritimes pour le développement de l'éolien en mer), le partenariat local en faveur de la transition écologique qu'a concrétisé la conférence des parties de la COP normande, le déploiement du réseau territorialisé pour l'emploi. Vous y trouverez également la présentation d'actions qui répondent à des enjeux plus locaux comme la lutte contre les logements vacants.

Les services de l'État restent mobilisés pour répondre, aujourd'hui comme demain, aux défis économiques, environnementaux et démographiques auxquels la Normandie fait et fera face dans les années à venir.

L'État a également poursuivi les grandes opérations patrimoniales en cours, de la restauration de la flèche de la cathédrale de Rouen ou de l'abbatiale Saint-Ouen, à Rouen, en passant par le chantier du pont Colbert, à Dieppe. La préfiguration de l'exposition de la Tapisserie de Bayeux au British Museum prépare une opération diplomatique et culturelle exceptionnelle de valorisation du patrimoine normand et national, qui met également en lumière les expertises rares et internationales de nos agents.

L'aménagement du territoire ne sera efficace qu'avec un réseau de services de santé structuré. C'est pourquoi les actions se poursuivent pour valoriser les métiers en tension, adapter l'offre de soin au vieillissement de la population et lutter contre les déserts médicaux en rapprochant les services des usagers, notamment via le déploiement du réseau France Santé.

Je tiens, par ces quelques lignes, à saluer l'engagement plein et entier des agents de l'État et des opérateurs publics en Normandie: le dialogue de confiance que nous entretenons avec l'ensemble des acteurs du territoire est possible grâce à leur travail, leur expertise et leur réactivité.

Jean-Benoît Albertini
Préfet de la région Normandie
Préfet de la Seine-Maritime

Sommaire

1. Transition écologique	p 6 à 8
2. Développement économique	p 9 à 10
3. Aménagement des territoires	p 11 à 13
4. Solidarités et emploi	p 14 à 15
5. Culture	p 16 à 18
6. Agriculture	p 19 à 20
7. Mer et littoral	p 21 à 22
8. Santé	p 23 à 24
9. Ressources humaines	p 25 à 26
10. Les dépenses de l'État en 2024	p 27 à 28

Transition écologique

L'ÉTAT AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE POUR LE TERRITOIRE

FAITS MARQUANTS DE 2025

➤ La Conférence des parties (COP) de Normandie

Le 27 novembre 2025, 250 participants (collectivités territoriales, chambres consulaires, industriels, secteur associatif) dont 150 en présentiel, ont fait le bilan des actions conduites en 2025 sur l'emploi et le développement des compétences en lien avec la planification écologique, partagé les nouvelles actions à inscrire à la feuille de route 2026, y compris des actions permettant d'adapter nos activités, comportements, infrastructures, au changement climatique prévisible en Normandie.

La feuille de route est déclinée à travers les projets inscrits dans des contrats de réussite pour la transition écologique (CRTE) que pilotent les collectivités territoriales. En 2025, 30 avenants aux contrats de réussite pour la transition écologique ont été signés pour intégrer de nouvelles actions qui poursuivent la déclinaison de la feuille de route de la COP. L'État a orienté son soutien financier vers la mise en œuvre des projets qui contribuent à la feuille de route de la COP: plus de 60 % de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a été fléchée en faveur des actions de la COP.

De leur côté, les 130 membres du Comité régional de la biodiversité se sont intéressés à l'ensemble des travaux de planification écologique, de façon à coordonner, avec la feuille de route de la COP, la stratégie régionale pour la préservation de la biodiversité et le plan d'action pour les aires protégées terrestres.

➤ Le Forum des acteurs de l'eau



Le Forum des acteurs de l'eau le 18 septembre 2025 à Rouen (Seine-Maritime)

La réunion du Forum annuel des acteurs de l'eau du bassin Seine-Normandie, organisé le 18 septembre 2025, a eu pour objectif de partager des expertises et des actions pour agir sur la qualité de l'eau. En ouverture, le Préfet de région a pu rappeler à plus de 180 acteurs de l'eau normands le caractère prioritaire des politiques environnementales et des enjeux spécifiques à l'eau, le rôle crucial de l'État dans un contexte de raréfaction et d'une diminution de la qualité de l'eau.

➤ La Normandie contribue au mix énergétique national avec, notamment, le déploiement des parcs éoliens en mer, et la montée en charge des travaux et aménagements de l'EPR2 à Penly (76)

Le projet éolien en mer dit « Centre Manche 2 » a été attribué au consortium Cotentin Énergies Marines, mené par TotalEnergies. Situé au large de Barfleur, à plus de 40 km des côtes, ce parc totalisera une puissance installée de 1,5 GW d'ici 2033, soit l'équivalent du réacteur nucléaire EPR de Flamanville. Il s'agit du plus important projet d'énergie renouvelable en France à ce jour. Les services de l'État accompagneront le lauréat et le gestionnaire du réseau de transport électrique (RTE) pour répondre aux grands enjeux du projet: autorisation unique, foncier portuaire, organisation du trafic en Nord baie de Seine, protection de la biodiversité marine et soutien des territoires par exemple.

Sur le chantier de l'EPR2, les travaux préparatoires ont



Les travaux préparatoires du chantier de l'EPR 2 à Penly (Seine-Maritime)

mobilisé jusqu'à 1 000 salariés pour les terrassements, le déroctage de la falaise, la construction de la plateforme en mer et de sa digue ainsi que l'aménagement du poste accès chantier avec son parking de 2 000 places. Les premières opérations pour l'hébergement des salariés (aire de camping-cars et installations de mobil-homes) ont été réalisées, le premier permis de construire temporaire pour 480 studios a été obtenu et de nouveaux travaux d'infrastructures routières ont été entamés pour améliorer l'accès au site.

➤ La décarbonation des industries normandes se poursuit

Devant notamment servir à accompagner la décarbonation de la zone industrialo-portuaire du Havre – Port Jérôme, les travaux de la nouvelle ligne électrique 400 kV depuis le poste source de Rougemontiers (27) ont débuté, avec la construction du poste électrique de Noroît à Sandouville (76). L'enquête publique de la tranche 2 a été lancée fin 2025, pour une mise en service prévue fin 2029.

De manière à soutenir la réindustrialisation et la décarbonation des industries dans la Vallée de la Seine, l'enquête publique pour la création d'une ligne à haute tension entre Petit-Caux (76) et Amiens (80), qui sera également raccordée au projet d'EPR2 à Penly et aux parcs éoliens en mer, s'est déroulée à la fin de l'été. La commission d'enquête a rendu un avis favorable fin novembre. La mise en service est prévue en 2034.

Les 26 sites industriels les plus émetteurs ont été accompagnés par les services de l'État pour leur permettre d'écrire leur feuille de route de décarbonation. Dix-neuf sites sont désormais parvenus à une version consolidée et partagée.



Décarbonation - Visite de l'usine Pochet du Courval à Hodeng-au-Bosc, en mars 2025 (Seine-Maritime)

➤ Lancement de l'électrification des quais croisière d'HAROPA

En avance sur les jalons européens de décarbonation des transports en 2030, le premier branchement électrique d'un navire de croisière de France a été réalisé au Havre, sur le quai Pierre-Callot (Pointe de Floride), le 30 octobre 2025. Les enjeux sont multiples :

réduire significativement les émissions de CO₂ et de particules fines, et diminuer les nuisances sonores et vibratoires. Le projet a été soutenu par l'État au titre du plan France relance (13,60 M€), du Fonds de recherche pour le charbon et l'acier (0,90 M€) et du CPIER / Contrat de plan interrégional Normandie – île de France (5 M€). Cette première étape ouvre la voie d'une plus large décarbonation de ce secteur, tout en développant l'attractivité du port du Havre.



Électrification des quais croisières d'Haropa port au Havre (Seine-Maritime)

PERSPECTIVES 2026

➤ Poursuivre le chantier de l'EPR2 à Penly (76)

Les études des projets d'aménagements et de logements se poursuivront pour permettre une livraison avant l'importante montée en charge des effectifs liée au démarrage des phases de génie civil (plus de 10 000 salariés au pic d'activité). Fin 2026, démarreront également les travaux de régénération de la voie ferrée qui permettra d'acheminer en train les granulats du chantier. L'obtention du décret d'autorisation de création (DAC) représentera l'étape phare, ouvrant la possibilité de couler le premier béton nucléaire au printemps 2029. Alors qu'EDF a remis, à l'État, le coût prévisionnel du programme EPR2 en décembre 2025, la décision finale d'investissement d'EDF est attendue fin 2026, représentant la clôture de cette phase de dialogue financier avec l'État.

➤ Projet « Aval du futur » d'Orano (Manche - Nord Cotentin)

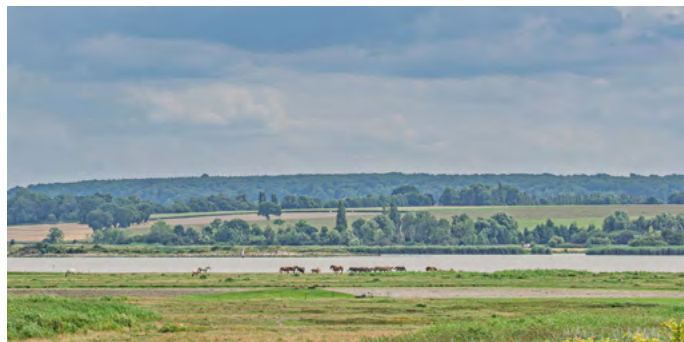
Le projet « Aval du futur » contribue à la mise en œuvre de la stratégie française de recyclage des combustibles nucléaires usés, en lien avec la prolongation du parc nucléaire existant et la construction des nouveaux réacteurs EPR2. Il est prévu la construction de piscines d'entreposage pour les combustibles usés des réacteurs nucléaires, et d'une usine de fabrication de combustibles Mox qui réemploient la partie recyclable de ces combustibles usés. Ces installations, dont la construction devrait démarrer en 2030, devront être mises en service en 2040. Préfigurée en décembre 2024, la gouvernance du projet de territoire autour de ce projet industriel a

été mise en place courant 2025, en anticipation d'une démarche de « Grand Chantier » attendue en 2026.

➤ Contribuer à l'objectif national de protéger plus d'espaces naturels

L'objectif principal fixé pour la région Normandie, à échéance 2030, est de doubler la superficie des aires protégées reconnues comme des « zones de protection forte » (ZPF) sur son territoire, soit un ajout de 14 000 ha afin d'atteindre 1 % du territoire normand. En 2026, les services de l'État accompagneront les collectivités, les propriétaires et les gestionnaires dans l'identification et la qualification de nouveaux sites à protéger. Le Fonds vert sera l'un des outils structurants

de l'État pour permettre l'acquisition et la protection, via des mesures de gestion adaptées, de nouvelles parcelles dotées d'un fort intérêt écologique.



Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine

ZOOM SUR...

Le volet « adaptation » de la COP normande

Dans le cadre du troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) présenté le 10 mars 2025 par le gouvernement, la trajectoire d'adaptation prend en compte plusieurs paliers dont celui d'une perspective d'une France à + 4 °C d'ici la fin du siècle.

La démarche de planification écologique a pour ambition, à travers la COP, d'accélérer et d'amplifier, de manière très concrète, l'action en faveur de la transition écologique dans les territoires. Des actions et mesures sont d'ores et déjà engagées sur ces problématiques, avec de nombreuses politiques publiques et projets déployés dans les territoires (prévention des risques naturels, aménagement du territoire, préservation/protection/restauration des écosystèmes naturels et de la biodiversité, politiques de gestion de la ressource et de la qualité de l'eau, rénovation énergétique du logement, résilience des transports notamment). Depuis de nombreuses années, le GIEC normand a sensibilisé sur les enjeux spécifiques à la Normandie.

Les études montrent que si des actions ne sont pas mises en œuvre, le Produit intérieur brut (PIB) pourrait diminuer de 10 % dans les cinquante prochaines années et le coût des sinistres climatiques pourrait doubler. Aussi, en 2025, les préfets de département ont présidé, en lien avec la région, des réunions à l'échelle des départements ou des arrondissements, pour compléter la réflexion sur les enjeux de ces territoires face au changement climatique. Ces réunions ont permis de remonter 174 projets proposés par les collectivités. La feuille de route 2026 de la COP s'est enrichie de plusieurs actions dont 6 sur l'adaptation en lien soit avec les amplitudes thermiques (adaptation du bâti normand, désimperméabilisation des espaces publics par exemple), soit avec la résilience des systèmes de transport, soit avec l'intégration dans l'aménagement des risques de submersion ou d'inondation.



Réunion de travail de la Cop normande, le 8 juillet 2025 à Lisieux (Calvados)

Développement économique

SOUTENIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION ET FAVORISER LA STRUCTURATION DES CHAÎNES DE VALEUR

FAITS MARQUANTS DE 2025

➤ **L'État en région poursuit son soutien à l'innovation via France 2030**

1,1 Md€ ont été investis en Normandie depuis 2023, soit 3,6 % de l'enveloppe nationale France 2030. La décarbonation a été au centre des priorités, avec 203 M€ d'aides notamment pour les projets Lhyfe (électrolyseur pour décarboner la production d'engrais) sur le site de Yara à Gonfreville-l'Orcher (76), Verso Energy (production et distribution de e-SAF, carburant d'aviation électro-durable, à partir de CO₂ capté sur le site de BEA à Alizay (27), et France KerEAUzen (études du projet pour la production de e-SAF) au Havre (76).

➤ **Un projet pilote mené par l'Établissement public foncier de Normandie en faveur du recyclage des friches et de la réindustrialisation**

Ce projet a déjà permis d'identifier près de 300 ha de friches pour un usage industriel et/ou environnemental. L'analyse des potentiels de chaque terrain est accessible aux collectivités (via le portail Ocara). Une communauté régionale s'est également structurée pour la compensation environnementale (deux « ateliers des solutions » en 2025, webinaire de l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN) « Connaître les friches pour un développement territorial sobre »).



Friche industrielle Badin à Barentin (Seine-Maritime)

Les Territoires d'Industrie en Transition Écologique en Normandie à l'œuvre

Dix groupements d'EPCI sont accompagnés par l'État et la Région pour construire leur stratégie industrielle en Normandie. Plusieurs projets structurants sur les chaînes de valeur de la transition écologique ont été financés pour 2,80 M€ en 2025, permettant par exemple de relocaliser une unité de production d'unités de VMC en France, l'internalisation d'opérations de découpe de textiles, l'acquisition de machines pour produire des menuiseries de fenêtres en matériaux recyclés.

➤ **Rendre visible les métiers de l'industrie**

Pour rendre visible les métiers de l'industrie, 527 événements ont été organisés en Normandie, dont 50 % de visites d'entreprise à l'attention de publics scolaires au cours de la « semaine de l'industrie ». Ce fut l'occasion de mettre en valeur l'entreprise RIDEL (Neufchâtel-en-Bray – 76), une entreprise engagée pour la valorisation de l'apprentissage et l'ouverture des métiers industriels aux femmes. Cette entreprise développe notamment des projets avec le lycée polyvalent Georges-Brassens, situé dans la même commune.

➤ **Les Journées d'Affaires du Nucléaire en Normandie**

Organisé conjointement par la chambre de commerce et d'industrie régionale, EDF et ORANO, cet événement a permis de valoriser les marchés structurants des grands chantiers (implantation de l'EPR 2 à Penly (76) et construction des installations de production et de recyclage des combustibles nucléaires à La Hague (50) pour le programme « Aval du Futur ») et de mettre en relation les grands donneurs d'ordre avec des entreprises locales sous-traitantes, pour les projets industriels en cours et à venir.

ZOOM SUR...

L'attractivité de la Normandie, études de l'INSEE

À la suite d'une première étude réalisée en partenariat avec la préfecture de région et publiée fin 2024, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a poursuivi le cycle de ses publications afin d'approfondir les questions relatives à l'attractivité démographique, économique et touristique de la Normandie.

Ces travaux ont été présentés en conférence de presse le 17 novembre 2025 dans les locaux du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de Normandie. Ils offrent un éclairage sur les dynamiques régionales et territoriales en cours. La région Normandie tire profit de sa proximité avec l'Île France pour capter une population (prioritairement âgée de plus de 55 ans) et asseoir un solde migratoire positif.

Si la Normandie bénéficie également de la dynamique économique du bassin parisien, elle peine encore à retenir ses jeunes diplômés et à attirer de grands sièges d'entreprises. Elle accueille en revanche des flux touristiques importants.

La Normandie possède des atouts considérables comme par exemple sa façade maritime, ses infrastructures de transport, ses ressources énergétiques, son cadre de vie et un climat globalement résilient dans le contexte du réchauffement climatique.



Conférence de presse de restitution des études de l'INSEE sur l'attractivité de la Normandie au CESER Normandie, le 17 novembre 2025 (Seine-Maritime)

Aménagement des territoires

LES DYNAMIQUES PARTENARIALES POUR LE CADRE DE VIE ET LES INFRASTRUCTURES

FAITS MARQUANTS DE 2025

➤ Signature du Contrat de plan État-Région Normandie (CPER)

L'aboutissement des discussions sur le volet mobilités 2023-2027 du CPER a permis, par l'intégration de ce volet contractuel, la signature officielle du CPER le 12 juin 2025 à Mortagne-au-Perche (61).

1,3 Md€ est fléché par l'État et sanctuarisé sur les 5 volets thématiques du CPER : enseignement supérieur, recherche et innovation ; infrastructures de transport et mobilités ; transition écologique et énergétique ; attractivité et cohésion des territoires ; volet sanitaire et médico-social.

254 M€ de cofinancements de l'État ont été engagés en 2025, représentant près de 20 % des crédits État contractualisés.



Signature du CPER à Mortagne-au-Perche, le 12 juin 2025, en présence de Véronique Louwagie, ministre en charge de l'Économie sociale et solidaire, d'Hervé Morin, président de la région Normandie et de Sébastien Jallet, préfet de l'Orne

Les opérations contractualisées au titre du volet mobilités 2023-2027 du CPER sont notamment :

- ouverture à la circulation nord-sud des accès Sud du pont Flaubert à Rouen ;
- poursuite des travaux de la déviation sud-ouest d'Évreux et du boulevard périphérique de Caen ;
- études et travaux pour les aménagements de la RN12 (Mortagne-au-Perche – 61) et de la RN 13 (Valognes – Cherbourg – 50) ;
- préfiguration du projet de service express régional métropolitain (SERM) de Rouen avec le dépôt d'un dossier de demande du statut de SERM par les collectivités locales, avec l'appui de la préfecture de région, auprès du ministère en charge des

Transports. Le SERM de Rouen, qui offrira progressivement, à compter de 2030, 2 nouvelles lignes ferroviaires, 9 lignes de car express à haute qualité de service ainsi qu'une augmentation de plus de 200 km des pistes cyclables. Les services offerts par le SERM s'articulent dans le temps avec le chantier de réalisation de la gare sur la rive gauche de la Seine à Rouen.



Comité de pilotage du SERM à l'hôtel de la Région Normandie en décembre 2025, à Rouen (Seine-Maritime)

➤ Achèvement des discussions pour le Contrat de plan interrégional État-Régions Normandie et île de France (CPIER)

La réactivation, à partir de septembre 2025, des discussions entre l'État et les régions Normandie et Île-de-France sur le projet de Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN), s'est traduite par la tenue d'Ateliers de territoires départementaux sur le dernier trimestre de l'année 2025.

Ces Ateliers de territoire ont permis de réassurer la dynamique de concertation et de co-construction des enjeux et priorités d'une ligne ferroviaire structurante pour le développement de l'Axe Seine et d'intérêt national (dans un premier temps les sections Paris-Mantes (78) et Rouen-Barentin (76).

Cette démarche s'est conclue positivement par les délibérations des régions Normandie et Île-de-France

en faveur d'une prochaine signature du CPIER, qui devrait intervenir d'ici la fin du premier semestre 2026.



Ligne nouvelle Paris-Normandie, atelier de territoire à la préfecture de la région Normandie en septembre 2025 (Seine-Maritime)

➤ Des logements vacants remis sur le marché grâce au plan régional en faveur du logement



Opération de résorption et de réhabilitation de logements vacants à Bourgvallées, près de Saint-Lo le 16 mai 2025 (Manche)

Dans l'objectif de mobiliser le parc de logements vacants, l'expérimentation régionale portée par le Préfet de Région et le Président de la Région a été pleinement opérationnelle en 2025. Des chefs de projet mobilisation des logements vacants sur les huit territoires d'expérimentation ont pu quantifier et qualifier le parc vacant notamment via la plateforme nationale Zéro Logement Vacant.

➤ Accompagnement des communes pour la revitalisation de leur centre-bourg avec le Plan France Ruralités

Le Plan France Ruralités s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer l'accès aux services publics et privés, soutenir l'économie locale et l'entrepreneuriat, réduire les inégalités territoriales (logement, mobilité, numérique), accompagner la revitalisation des centres-bourgs. Le territoire normand est désormais couvert par un réseau de 191 espaces France Services fixes ou itinérants, permettant aux usagers d'accéder à un ensemble de services publics, proches de chez

eux et regroupés en un seul point. Dans le cadre de la seconde vague de labellisation de territoires « Villages d'avenir », ce sont à présent 168 villages d'avenir normands représentant 161062 habitants, qui sont accompagnés dans la conduite de leurs projets de revitalisation par sept chefs de projet dans le cadre du programme.

Depuis le début du programme d'aide au commerce rural porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) en mars 2023, ce sont 1,10 M€ d'aides qui ont été mobilisés par l'État pour accompagner les propriétaires et/ou les exploitants de commerces multiservices à s'installer ou à développer de nouveaux services.

➤ Soutien des villes de moins de 20000 habitants avec le programme « Petites Villes de Demain »

Après l'annonce du Premier ministre en juin 2025, de la prolongation du programme au-delà de 2026, les 159 communes lauréates du programme Petites Villes de Demain ont pu poursuivre la mise en œuvre de leurs projets accompagnés par 63 chefs de projets dédiés. Le financement de ces postes a mobilisé en 2025 2,10 M€ de crédits de l'État. Le 23 septembre 2025, le Préfet de Région a organisé à Bayeux (14) les rencontres régionales des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain. Réunissant plus de 110 participants, ces rencontres étaient dédiées à la nature en ville dans une stratégie d'adaptation au changement climatique.

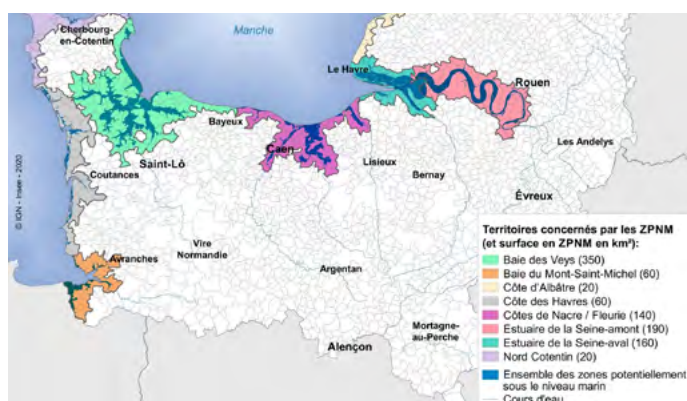


Rencontres régionales « Action Cœur de Ville et Petite Ville de Demain » organisées le 23 septembre 2025 à Bayeux (Calvados)

PERSPECTIVES 2026

➤ Mise en œuvre de trois projets partenariaux d'aménagement du littoral normand

Signé entre l'État, une intercommunalité et les acteurs locaux (publics et privés), le projet encourage la réalisation d'une ou plusieurs opérations d'aménagement complexes: équipement public structurant (école, gymnase, parc) ou mise en œuvre d'une stratégie de recomposition d'un territoire exposé au recul du trait de côte. 55 communes normandes se sont portées volontaires pour être inscrites sur la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydro-sédimentaires entraînant l'érosion du littoral». 44 communes littorales de la Manche se sont particulièrement engagées dans cette démarche. L'État a financé à 80 % la réalisation des cartographies d'évolution du trait de côte pour sept territoires couvrant la quasi-totalité des communes inscrites au décret, soit un montant de 0,67 M€ d'aides.



Cartographie des zones potentiellement sous le niveau marin (ZPNM)

ZOOM SUR...

Les soutiens financiers à l'aménagement des territoires pour 2025

Le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) a notamment soutenu en 2025:

- ➔ 29 projets pour un montant de 3,30 M€ (dont 8 chefs de projet « Zéro logement vacant » pour 0,25 M€);
- ➔ 5 Fabriques de Territoire, à la fois lieu de travail, de formation, d'apprentissage, de création et de culture pour un montant de 0,50 M€;
- ➔ 63 postes de chefs de projets pour le programme « Petites Villes de Demain » (PVD) pour un montant de 2 M€;
- ➔ 1 poste de coordinateur régional Territoire d'Industrie pour un montant de 57 000 €
- ➔ 1 poste Volontariat Territorial en Administration pour 15 000 €;
- ➔ 150 structures France Services offrant une plus grande accessibilité aux services publics (4,30 M€) ainsi que quatre postes d'animateurs départementaux (pour 0,20 M€);
- ➔ 18 projets au titre du CPIER Vallée de Seine pour un montant de 1,10 M€.

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a accompagné, en 2025, 87 projets pour 23,10 M€, dont plus de 60 % fléchés vers des opérations permettant de mettre en œuvre la feuille de route 2025 de la COP régionale.

La dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) a soutenu, en 2025, 9 projets pour 9,30 M€.

Le Fonds vert a soutenu, en 2025, 323 projets pour un montant de 45,40 M€, dont 20 opérations en quartiers prioritaires au titre de la Politique de la Ville (pour 2,70 M€) et 44 opérations intégrées dans les Plans Climat Air Énergie (PCAET) des collectivités territoriales.



FNADT - Comité de redynamisation, Gournay-en-Bray (Seine-Maritime)

Solidarités et emploi

AU SERVICE DES SOLIDARITÉS ET DE L'INSERTION ÉCONOMIQUE DES CITOYENS

FAITS MARQUANTS DE 2025

➤ « Emploi des 50 + : ensemble, agissons ! »

À peine 56 % des 55-64 ans sont en emploi en France, tandis que, dans certains pays européens, ils sont plus de 70 %. En Normandie, ces chiffres sont parfois encore plus bas, notamment dans les territoires industriels ou en reconversion. Le 16 juin 2025 a été l'occasion de convier à la préfecture de région les acteurs économiques normands pour encourager le recrutement des 50 ans et + ou le maintien en emploi de ces salariés expérimentés en poste.



Conférence régionale de lancement du plan «Emploi 50 et+» à la préfecture de la Seine-Maritime, 16 juin 2025

➤ Apporter les réponses au vieillissement de la population normande

À l'occasion du « Silver day » le 13 juin 2025, le Préfet de région a introduit le colloque dédié au vieillissement démographique et à la place de l'économie des seniors, réunissant plus de 300 participants. À cette occasion, l'INSEE a pu présenter ses travaux sur la population des personnes de plus de 65 ans et leur répartition territoriale au sein de la Normandie. Plus récemment, dans une étude publiée en décembre 2025, l'INSEE précise que sur la base des conditions d'hébergement actuelles, le besoin de places supplémentaires en établissement s'élèverait à plus de 19 000 en Normandie.



Discours d'ouverture du Préfet de région à l'occasion du « Silver Day », organisé par le Gérontopôle de Normandie au centre des congrès de Caen, le 13 juin 2025 (Calvados)

➤ Généraliser l'accompagnement renoué des bénéficiaires du revenu minimum social avec la journée interdépartementale du 2 septembre 2025

La loi pour le plein-emploi marque un changement majeur dans les démarches d'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (BRSA). Les conseils départementaux peuvent désormais déléguer l'orientation des BRSA à des organismes extérieurs dont France travail. Le déploiement de la réforme s'appuie sur des territoires pilotes : en Normandie, les expérimentations structurées autour des villes de Louviers (27) et de Val-de-Reuil (27), du Havre (76) et d'Avranches (50), ont été concluives. Elles ont permis de généraliser le dispositif lors du temps fort collectif organisé le 2 septembre 2025, réunissant les 5 conseils départementaux, les services de l'État et de l'opérateur France Travail.

➤ Accueillir et héberger les publics les plus défavorisés

Le « SAS » régional, situé à Rouen, est un lieu d'hébergement temporaire pour les personnes ne pouvant pas bénéficier d'un accueil en région parisienne. En 2025, 241 personnes ont pu bénéficier de l'évaluation de leur situation administrative. À l'issue de cette évaluation, elles ont été orientées

dans des places d'hébergement d'urgence de droit commun ou dans le parc d'hébergement dédié aux demandeurs d'asile. Depuis la mise en place du « SAS » régional, en septembre 2023, ce sont au total 770 personnes qui ont été accueillies dont de nombreuses familles.

➤ Lutter contre la pauvreté

Plus de 2 M€ ont été accordés au titre de l'aide alimentaire en Normandie par l'État, 97,40 M€ au titre de l'hébergement d'urgence et 6 M€ pour l'insertion dans l'emploi. L'année 2025 a été consacrée à la mise en œuvre des actions prévues dans les six contrats locaux de solidarité (un par département et un avec la métropole rouennaise) signés à l'été 2024 pour la période 2024-2027. Les principales actions ont concerné l'aide aux familles monoparentales, la prévention spécialisée, l'accès au logement, la mise en place de plateformes de mobilité, l'accès à une alimentation saine.



Signature du Contrat local des solidarités (CLS) par Jean-Benoît Albertini, préfet de la Seine-Maritime, et Bertrand Bellanger président du département de la Seine-Maritime, le 15 septembre 2025

➤ Agir contre l'illettrisme

Le 5 septembre 2025, les journées nationales d'actions contre l'illettrisme (JNAI) ont été lancées à Pont-Audemer (27) en présence de plus de 80 professionnels. Cette édition des JNAI a été, à nouveau, une réussite grâce à l'organisation de près de 130 événements en Normandie, ce qui témoigne de la forte mobilisation de tous les acteurs autour de la lutte contre l'illettrisme.

ZOOM SUR...

La feuille de route du Comité Régional pour l'Emploi (CRPE)

Le comité régional pour l'emploi (CRPE) a adopté le 29 septembre 2025 sa feuille de route à l'issue d'une démarche d'écriture collective et itérative séquencée par 4 réunions préparatoires organisées par l'État lors des 9 premiers mois de l'année.

À partir d'un diagnostic partagé de la situation de l'emploi en Normandie et en mobilisant l'ensemble des données et analyses disponibles, les priorités stratégiques pour le territoire normand ont été identifiées. La feuille de route se décline en 4 axes :

- soutenir les évolutions professionnelles dans les secteurs industriels et énergétiques en faveur de métiers concourant à la transition énergétique ;
- accompagner le retour ou le maintien dans l'emploi des seniors ;
- permettre l'accès à l'emploi des personnes les plus éloignées ;
- favoriser la formation et la montée en compétences des jeunes actifs.



Comité départemental pour l'emploi, quartier de La Madeleine, à Évreux, en présence du préfet de l'Eure, Charles Giusti

L'ACCÈS A LA CRÉATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE

FAITS MARQUANTS DE 2025

➤ La restauration de l'abbatiale Saint-Ouen (Rouen)



Fermée au public en 2019 en raison de son état très dégradé, l'abbatiale Saint-Ouen a fait l'objet d'une campagne de restauration complète dont la deuxième phase – restauration des verrières du bras Sud du transept et restauration du massif occidental s'est achevée en 2025, permettant de rouvrir ses portes pour devenir un lieu d'exposition pour les artistes et artisans normands. Ces travaux ont été rendus possible grâce au soutien de 20 M€ accordés par l'État (50 % du coût total de la restauration).

➤ La restauration du pont Colbert (Dieppe)

Le pont tournant métallique Colbert, construit en 1889 et classé monument historique en 2020, a retrouvé son emplacement d'origine les 20 et 21 octobre 2025 après plusieurs mois de restauration hors site. Cette opération marque une étape décisive dans un chantier ambitieux visant à préserver un patrimoine maritime et fluvial rare, tout en respectant les exigences techniques et patrimoniales. Le projet représente un budget total de 19,60 M€, dont 4,40 M€ apportés par l'État.

La dernière phase, celle des raccordements mécaniques et électriques, essais techniques, réglages, finitions et formation des opérateurs, se poursuivra jusqu'à la mise en circulation prévue fin février 2026.

➤ Le classement de la rade de Cherbourg au titre des monuments historiques

La protection des monuments historiques reste une priorité de l'État, qui veille à la sauvegarde des sites remarquables et accompagne les collectivités locales dans la conservation de leur patrimoine bâti et mobilier. La rade de Cherbourg en est l'illustration : avec une surface de 1500 hectares, elle est restée l'une des plus grandes rades artificielles jamais réalisées. Le 10 juin 2025, un arrêté de classement au titre des monuments historiques a été signé, assurant une protection renforcée de ces installations. Ce classement ouvre une nouvelle phase de sa valorisation et de sa conservation. Il permet de garantir la transmission fidèle de ce patrimoine maritime et militaire tout en l'intégrant dans les projets d'aménagement du littoral, de tourisme patrimonial et de développement territorial.

➤ Patrimoine mondial « Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret »



Vue du Havre et de son architecture issue de la reconstruction

L'installation du Conseil scientifique, le 6 juin 2025, fait partie des préconisations du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, de manière à consolider la gouvernance du bien.

Composés de 8 membres à l'expertise reconnue en matière d'architecture contemporaine et présidé par Christiane Schmuckle-Mollard, architecte en chef des monuments historiques, le conseil scientifique

apporte désormais son expertise sur tout sujet scientifique en relation avec la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien.

➤ **Mont-Saint-Michel – finalisation de l'écriture du plan de gestion**



Le comité de pilotage de l'écriture du plan de gestion du bien « le Mont-Saint-Michel et sa baie », inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité, a validé le 17 décembre 2025 la maquette finale du plan de gestion.

Sous l'égide du préfet de région Normandie, préfet coordinateur du bien, il est le résultat d'une forte implication des services de l'État et des pilotes du projet (InterSCoT, Établissement public du Mont-Saint-Michel), dans une dimension interrégionale (Bretagne – Normandie).

➤ **La promotion de la lecture et le soutien de la filière du livre**

La mise en place des contrats département lecture (CDL) et des contrats territoire lecture (CTL) dans les zones rurales ou fragiles s'inscrit dans une politique dynamique et territorialisée d'accès à la lecture. D'une durée de 3 ans, ces contrats accompagnent les collectivités et permettent de renforcer la cohérence de l'ensemble des actions conduites sur les territoires bénéficiaires.

PERSPECTIVES 2026

➤ **Travaux de la flèche de la cathédrale Notre-Dame à Rouen**

La flèche de la cathédrale Notre-Dame, haute de 152 m, fait l'objet d'une restauration complète pour traiter des dégradations liées à la corrosion de l'acier Corten et à l'usure de la fonte. Les travaux,

commencés en 2016, vont entrer en 2026 dans leur 6^e phase (dernière tranche de la restauration de la flèche Alavoine) avec la poursuite du décapage, le remplacement des pièces corrodées, le traitement des fixations et la peinture de protection. La complexité du site, en activité permanente, et les contraintes de sécurité ajoutent à la technicité du projet. Le coût global de cette restauration est estimé à 19 M€, financé intégralement par l'État.

Parallèlement, une procédure de commande publique pour la création de vitraux contemporains de la chapelle Saint-Eustache a été lancée. Un budget de 0,50 M€ a été alloué pour ce projet, qui a permis à des binômes d'artistes plasticiens et maîtres verriers sélectionnés de proposer des œuvres dialoguant avec l'architecture de la cathédrale. Le jury de sélection, qui s'est réuni en décembre 2025, présentera en 2026 les artistes retenus.



Jury de sélection du binôme d'artistes pour la commande publique de vitraux de la chapelle Saint-Eustache de Notre-Dame de Rouen, décembre 2025 (Seine-Maritime)

➤ **Prévention des pillages archéologiques**

Chaque année, plusieurs millions d'objets archéologiques disparaissent en France, fortuitement ou intentionnellement. Les fouilles clandestines nuisent à la connaissance de notre histoire et endommagent les sites. Il est donc capital de sensibiliser le public à l'importance du respect des sites et vestiges archéologiques, et de diffuser plus largement l'information sur la réglementation en vigueur. À cette fin, un plan de prévention sera déployé en 2026 en Normandie pour former les forces de l'ordre à la caractérisation des infractions et conforter les procédures entre services de l'État.

ZOOM SUR...

La Tapisserie de Bayeux, remise avant son prêt à l'Angleterre et sa rénovation

La Tapisserie de Bayeux, œuvre monumentale du XI^e siècle, est classée au titre des monuments historiques et inscrite au registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO.

Propriété de l'État, elle a été confiée à la ville de Bayeux en 2017. Depuis plusieurs années, un projet d'envergure a été engagé pour assurer sa conservation, sa restauration et sa valorisation.

En préparation des célébrations du « Millénaire de Guillaume le Conquérant », et dans le cadre d'un protocole franco-britannique d'échange temporaire d'œuvres annoncé par le Président de la République le 8 juillet 2025, prévoyant notamment l'exposition de la Tapisserie à Londres, l'œuvre a été extraite avec succès du musée de Bayeux les 18 et 19 septembre 2025.

Cette extraction a permis de lancer concomitamment les travaux d'agrandissement et de réaménagement du musée de Bayeux.

La Tapisserie de Bayeux fera l'objet d'un prêt au British Museum de Londres de septembre 2026 à juin 2027. Ce prêt temporaire s'accompagne de strictes conditions de conservation et de sécurité afin de préserver la tapisserie et s'inscrit dans le calendrier de travaux du futur musée rénové à Bayeux.



Travaux préparatoires à l'extraction de la Tapisserie de Bayeux (Calvados)

CONFORTER DURABLEMENT LES FILIÈRES, ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS

FAITS MARQUANTS DE 2025

➤ Bilan du plan Ecophyto 2+

Le bilan du plan Ecophyto 2+ mis en œuvre depuis 2019 met en avant que la quantité de substances actives vendues sur le territoire. Cette quantité a baissé de 16 % par rapport au plan précédent (2015-2017). En revanche, la vente d'herbicide a augmenté sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la Manche. Les conditions climatiques, les changements de substances utilisées ou encore les impasses techniques face aux résistances en sont les principales causes.



Ecophyto 2030 en Normandie - Lycée du Neubourg (Eure)

➤ Mise en œuvre de la loi EGALIM pour une restauration responsable



La loi EGALIM vise à rééquilibrer les relations commerciales entre les secteurs agricole et alimentaire et à promouvoir une alimentation de qualité et durable. En Normandie, les administrations publiques se sont engagées dans cette démarche: 7

restaurants administratifs ou inter administratifs (RA/RIA) et 8 groupements hospitaliers ont mené cette transformation des pratiques, avec des résultats en forte progression depuis 2023. La part de produits durables est désormais de plus de 50 %, comme au RIA de Saint-Lô ou dans les 2 restaurants administratifs de Rouen.

Parallèlement, l'État veille étroitement à l'application de la loi dans les relations commerciales entre producteurs et distributeurs. Les services de l'État ont ainsi contrôlé une dizaine de fournisseurs majeurs entre fin 2024 et 2025 avec pour objectif de suivre l'intégralité de la négociation commerciale.

Enfin, l'État contrôle également les marchés publics des collectivités. Il s'assure de la régularité de l'utilisation des labels (88 contrôles), de l'origine agriculture biologique (102 contrôles), de l'origine France (36 contrôles) et de la loyauté de l'étiquetage des produits alimentaires (270 contrôles).

PERSPECTIVES 2026

➤ France Service Agriculture, une aide pour accompagner le renouvellement des exploitations agricoles

Un guichet d'accueil sera créé au sein de chaque chambre d'agriculture pour accompagner les jeunes voulant s'installer ou les agriculteurs voulant céder leur exploitation. Ce guichet unique offrira des conseils personnalisés pour le montage des dossiers de financement et la réalisation des diagnostics détaillés des fermes à vendre. Ce dispositif facilitera ainsi l'accès aux aides publiques et aux conseils techniques indispensables. Un module dit « stress test climatique » sera développé afin d'évaluer la résilience du projet d'installation face au réchauffement climatique. La Chambre d'agriculture de Normandie s'est positionnée pour mener 2 guichets tests en Normandie dans la Manche et le Calvados en 2026 précédant la généralisation du dispositif pour le 1^{er} janvier 2027.

ZOOM SUR...

Le Plan de Progrès Pisciculture en Normandie

La région Normandie compte plus d'une cinquantaine de sites piscicoles produisant majoritairement de la truite arc-en-ciel. Elle est également le site d'implantation des 3 seules fermes d'élevage de saumon français. Ainsi, ce sont 5 000 tonnes de truites d'eau douce qui sont produites soit 13,5 % de la production nationale et 310 tonnes de saumon soit 100 % de la production nationale.

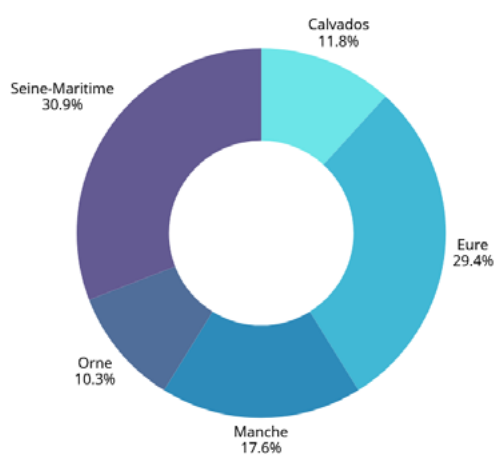
La filière piscicole doit faire face à une stagnation de la production et s'adapter aux normes environnementales. Un plan de progrès pour la pisciculture a donc été mis en œuvre en collaboration entre les services de l'État et les organisations professionnelles.

Le plan de progrès pour la pisciculture en Normandie s'inscrit dans le cadre de la politique pêche et aquaculture 2022-2027. Il fixe plusieurs objectifs stratégiques pour développer l'aquaculture d'avenir :

- en soutenant les innovations et les nouvelles pratiques de production ;
- en valorisant les espèces marines et piscicoles normandes : amélioration de la qualité de la production pour répondre aux nouveaux marchés ;
- en renforçant la filière : accompagnement du syndicat des pisciculteurs normands pour dynamiser le secteur.

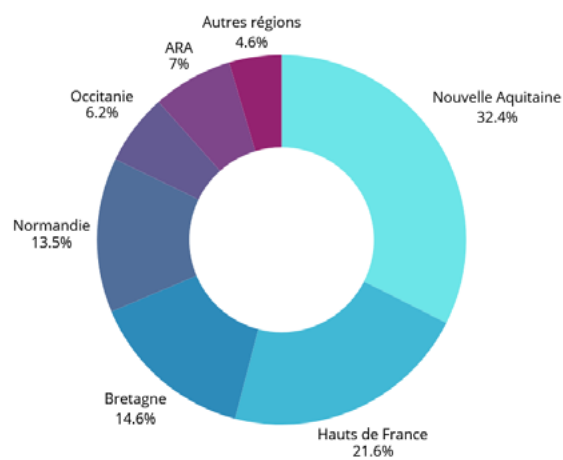
Chaque année, 10 M€ (5 M€ de la Région Normandie et 5 M€ du Fonds européen pour la pêche et l'aquaculture) sont engagés pour soutenir le développement des filières pêche et aquaculture et la modernisation des équipements.

Nombre de piscicultures par département en Normandie



Sources : DDPP et DDTM

Production de truites et salmonidés en pisciculture, en 2023, par région du siège de l'entreprise,



Sources : CIPA et Agreste

LES SERVICES DE L'ÉTAT, ACTEURS D'UNE VISION PARTAGÉE DES ENJEUX MARITIMES

FAITS MARQUANTS DE 2025

➤ Adoption de la stratégie de façade maritime Manche Est-Mer du Nord)

Le 21 novembre 2025, le préfet de la région Normandie et le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, préfets coordonnateurs de la façade, ont approuvé la stratégie de façade maritime Manche Est – Mer du Nord 2025-2031. Cette étape marque l'aboutissement de deux ans de dialogue continu avec les acteurs socio-économiques, les collectivités territoriales, les associations et les industriels pour l'avenir de la façade maritime, dans une approche de conciliation des usages en mer. Elle se fonde sur les travaux du Conseil maritime de façade et sur les conclusions du débat public « La Mer en débat », qui a fortement mobilisé les acteurs en 2023 et 2024. La stratégie de façade maritime intègre désormais une cartographie concertée des zones prioritaires de développement de l'éolien en mer pour 2035 et 2050, ainsi que des sites d'étude prioritaires pour la labellisation en zone de protection forte, depuis la frontière franco-belge jusqu'à la baie du Mont Saint-Michel.

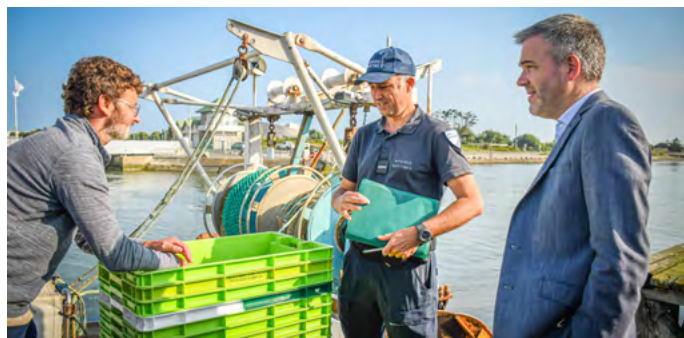


Parc éolien de Fécamp (Seine-Maritime)

➤ Contrôles des activités de pêche

L'année 2025 a donné lieu à 598 contrôles « à la débarque », 239 en mer et 78 contrôles aériens. Au global, le taux d'infraction est de 25 %, stable par rapport à 2024. Un effort de contrôle a porté sur les segments de flotte présentant un fort niveau de risque (chalutiers de fond, chalutiers à perche, navires civiliers), mais les segments de flotte locaux restent également contrôlés, notamment celui de la coquille Saint-Jacques. Une forte action de contrôles et de

sanctions est menée notamment contre la pêche en zone interdite ou contre les sur quotas.



Contrôle à la débarque par la gendarmerie maritime, en présence de Stéphane Bredin, préfet du Calvados

➤ Plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin 2025-2026

2025 a prioritairement porté sur le carénage sauvage (14 opérations), les travaux en milieu marin, notamment l'éolien (22 opérations), le dérangement d'espèces protégées (48 opérations) et les mouillages des navires (20 opérations). L'ensemble des services et opérateurs de l'État a été mobilisé : gendarmerie maritime, douanes, marine nationale, affaires maritimes, office français de la biodiversité ou encore conservatoire du littoral.

PERSPECTIVES 2026

➤ Plan sur la cohabitation des usages en Manche

Les enjeux liés à la préservation de la ressource et les conflits de cohabitation en Manche concernent l'ensemble des métiers (chalutiers, senneurs, fileyeurs par exemple). En association avec les représentants de la pêche professionnelle de Normandie, de Bretagne et des Hauts-de-France, une concertation sera organisée afin de dresser un état des lieux de la situation à partir des mesures réglementaires en vigueur, des données de fréquentation, de l'évolution des stocks halieutiques et de l'environnement socio-économique concerné par la pêche. Cette concertation doit aboutir à des propositions opérationnelles qui permettront de répondre à la nécessité de préserver, sur le long terme, les ressources offertes par la mer et de permettre la continuité de l'activité de pêche.

ZOOM SUR...

La coopération transManche

Avec le Royaume-Uni, des perspectives de rapprochement post-Brexit ont été relancées à la faveur des deux sommets : le premier entre l'Union européenne et le Royaume-Uni s'est tenu en mai 2025, l'autre, entre la France et le Royaume-Uni en juillet 2025 a permis d'aborder les enjeux relatifs à la mobilité des jeunes et des étudiants.

Les autorités britanniques souhaitent simplifier les formalités pour les jeunes Européens se rendant au Royaume-Uni dans le cadre d'échanges ou d'emplois temporaires. Le Royaume-Uni a également demandé à rejoindre le programme Erasmus +, remplacé après le Brexit par un programme national de soutien à la mobilité sortante des étudiants britanniques.

En contrepartie, les autorités européennes ont acté le principe d'inclure le Royaume-Uni, pays tiers à l'Union européenne, dans un espace commun de contrôles sanitaires et phytosanitaires sur les produits d'origine végétale et animale, dès lors que les normes britanniques seraient identiques aux normes européennes. Les échanges commerciaux de produits agro-alimentaires entre l'Union européenne et le Royaume-Uni en seraient considérablement facilités, ouvrant de nouvelles perspectives pour les relations entre les deux espaces.

La rencontre annuelle des îles anglo-normandes avec la région Normandie et le département de la Manche s'est tenue le 24 septembre 2025 à Saint-Hélier (Jersey), en présence des services de l'État. Elle a été l'occasion de porter à l'attention des autorités jersiaises les inquiétudes des pêcheurs normands exprimées après l'annonce de la mise en place d'aires marines protégées dans les eaux jersiaises à partir de septembre 2026. Les deux parties ont engagé des discussions fructueuses, qui permettront d'atténuer les impacts de cette classification, sur l'activité des pêcheurs normands.

En juin 2025, la préfecture de région a accueilli l'ambassadrice de France en Irlande, autour des sujets de transports de passagers. En effet, depuis le Brexit, la Normandie est devenue le principal point d'accès de l'Irlande à l'Union européenne. Le dynamisme des flux entre l'Irlande et le port de Cherbourg est orienté à la hausse, ce qui permet de resserrer les liens entre les collectivités territoriales normandes et irlandaises.



Accueil de l'ambassadrice d'Irlande en France pour une rencontre avec les opérateurs impliqués dans les relations internationales, en juin 2025 (Seine-Maritime)

MOBILISÉS POUR L'OFFRE DE SOINS DANS TOUS LES TERRITOIRES

FAITS MARQUANTS DE 2025

➤ Lutter contre les déserts médicaux

Le Pacte de lutte contre les déserts médicaux a été annoncé par le Premier ministre le 25 avril 2025. Ce plan vise à améliorer l'accès aux soins pour tous les Français, en particulier dans les zones rurales et périurbaines. Le dispositif repose sur 3 mesures principales: augmenter le nombre d'étudiants issus de zones sous-denses et faciliter leur accès aux études de santé, instaurer une mission de solidarité obligatoire pour les médecins libéraux en les incitant à exercer dans les zones prioritaires et identifier 151 zones prioritaires pour la mise en œuvre de la mission de solidarité territoriale.



Lancement du Pôle de santé de Gainneville, en présence d'Elsa Pépin sous-préfète du Havre (Seine-Maritime)

En Normandie, le dispositif phare de « consultations médicales solidaires » poursuit sa montée en charge dans les zones prioritaires (2 EPCI dans la Manche et 5 EPCI dans l'Orne). À ce jour, 7 points de consultations ont été identifiés avec les élus locaux dont 6 sont pleinement opérationnels (3 dans la Manche et 3 dans l'Orne) et 1 est en cours de discussion dans la Manche pour ouvrir fin janvier 2026. Ainsi, en Normandie, 131 demi-journées de consultations ont pu être proposées dans le cadre du dispositif, représentant environ 1304 consultations individuelles. Le vivier comprend aujourd'hui 25 praticiens impliqués de manière régulière, ce qui permet d'assurer un maillage dynamique.

➤ Faciliter l'offre de soins avec la charte partenariale d'accès aux soins (maisons de santé, pôles de santé)



Visite officielle de Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, et de Michel Fournier, ministre délégué chargé de la Ruralité, en présence de Yohan Blondel, le 31 octobre 2025 (Orne)

Déclinée dans chaque département pour accompagner les professionnels dans leurs projets d'installation (maisons de santé pluriprofessionnelles, pôles de santé libéraux ambulatoires ou medicobus) et attribuer les financements, la charte partenariale d'accès aux soins (élaborée par les services de l'État, les collectivités régionales et départementales, l'assurance maladie et l'union régionale des médecins libéraux) permet de coordonner l'ensemble des soins de premier recours sur la région. Les travaux de reconduction de la charte ont débuté à l'été 2025 pour en proposer une nouvelle en début d'année 2026.

➤ Se mobiliser pour faire connaître les métiers de la santé

Les acteurs normands de la santé professionnels, collectivités territoriales, Agence régionale de santé (ARS) se sont engagés en septembre 2024 au travers la Charte partenariale d'engagement en faveur de l'attractivité des métiers de la santé. Sur cette base, de nombreuses actions innovantes ont jalonné l'année 2025: ateliers départementaux pour l'emploi (« stade vers l'emploi »: mise en situation et job dating autour de séances de sport). L'année 2026 doit permettre de conforter la feuille de route régionale de l'attractivité des métiers de la santé, qui sera adaptée dans chaque département au regard des réalités locales.

➤ Bien vieillir en Normandie

Selon l'INSEE, la part des seniors (65 ans et +) devrait augmenter pour atteindre, d'ici 2030, 30 % de la population régionale, contre un peu moins de 24 % aujourd'hui. Face à cet enjeu, l'association « Bouge ton Coq » a expérimenté dans l'Orne et l'Eure l'opération « Vill'Age ». Ce dispositif mobilise les habitants bénévoles 2 heures par mois pour transporter les personnes âgées avec un minibus solidaire pour leurs courses, leurs rendez-vous médicaux, réaliser des visites à domicile et, pour lutter contre l'isolement, organiser des rencontres conviviales mensuelles (déjeuner, jeux, marche en plein air, etc.).

PERSPECTIVES 2026

➤ Lutter contre les déserts médicaux



Labellisation France Santé du centre de santé de la Musse à Bernay, en décembre 2025, en présence de Philippe Fournier-Montgieux, sous-préfet de Bernay (Eure)

L'année 2026 sera une étape structurante pour la formation médicale en Normandie avec le déploiement de la 4^e année du diplôme d'État de médecine générale, intégrant la fonction de « docteur junior », avec un statut intermédiaire entre interne et praticien. Il s'agit ainsi, à la fois de renforcer l'offre de soins de premier recours, en particulier dans les territoires les moins dotés en médecins, et de renforcer l'attractivité en favorisant la découverte de l'exercice ambulatoire dans certains territoires. Les travaux engagés entre autres avec les unités de formation et de recherche (UFR) de médecine de Caen et de Rouen, se poursuivront dans l'objectif de sécuriser la répartition et la qualité des terrains de stage en articulation avec l'offre existante (par exemple avec les maisons de santé pluri-professionnelles) et d'assurer un tutorat pédagogique par l'identification des praticiens agréés « maître de stage des universités ». L'accueil projeté de plus de 200 docteurs juniors dès novembre 2026 constitue, à cet égard, un enjeu fort pour l'organisation territoriale des soins en Normandie.

➤ Déployer le réseau France Santé

La labellisation de la première Maison du réseau France Santé, le 30 octobre 2025, dans l'Eure officialise la création d'un réseau national financé et soutenu par l'État et l'Assurance Maladie. Cette labellisation repose sur la garantie de la présence d'un infirmier,

au sein de la structure ou à proximité, d'être ouvertes au public au moins 5 jours par semaine, d'assurer des consultations sans dépassement d'honoraires, de proposer des rendez-vous dans les 48 heures lorsque l'état de santé des patients le nécessite, et de participer au service d'accès aux soins (SAS) ou à la permanence des soins ambulatoire (PDSA).

Grâce à une coordination entre les Conseils départementaux et les préfectures de département, 15 structures par département sont d'ores et déjà labellisées soit 75 structures à l'échelle régionale. La localisation des sites sélectionnés et la diversité des structures labellisées (maison de santé, centre de santé, medicobus, pôle de santé libéraux ambulatoires, etc.) permet d'assurer une couverture territoriale équilibrée. Le déploiement se poursuivra tout au long de l'année 2026.

ZOOM SUR...

Le Plan régional Santé Environnement 4 (PRSE)

Sur les 62 actions contenues dans les quatre axes du PRSE 4, en cette fin d'année 2025, 87 % des actions sont en cours ou opérationnelles, et notamment l'intégration des objectifs santé dans les documents stratégiques des collectivités (plan local d'urbanisme, plan local de l'habitat, projet alimentaire territorial, plan déplacement mobilité) et l'intégration des co-bénéficiaires au sein des contrats locaux de santé ou contrats de territoire. L'ensemble des neuf contrats locaux de santé signés en 2025 contiennent tous des actions en santé-environnement et une action « urbanisme favorable à la santé ». Un bilan annuel est disponible sur le site internet dédié au PRSE 4 Normandie : <https://www.normandie.prse.fr>



Affiche PRSE4

Ressources humaines

LES AGENTS DE L'ÉTAT EN NORMANDIE, AU SERVICE D'UNE ACTION PUBLIQUE MODERNISÉE ET SIMPLIFIÉE

Attractivité et promotion des métiers de la fonction publique



FAITS MARQUANTS DE 2025

Attirer et fidéliser les talents constitue un enjeu prioritaire pour la fonction publique et pour la région Normandie dont les perspectives en matière de départ en retraite des agents publics nécessitent en amont une mobilisation collective en matière de recrutement.

Dans le prolongement du lancement de la marque employeur « L'État en Normandie, 1001 métiers au service de tous », deux conventions ont été signées entre la préfecture de région et :

- le Réseau pour l'Emploi (France Travail, l'Association Régionale des Missions Locales, et le réseau CHEOPS des Cap Emploi)
- l'Agence régionale de l'orientation et des métiers.

La convention avec le Réseau pour l'Emploi vise à favoriser l'accès à l'information sur les métiers de la fonction publique et leur voie d'accès et à mettre en place des actions concrètes d'accompagnement des publics pour une insertion professionnelle réussie.

Triennale, cette convention est déclinée en feuilles de route annuelles comprenant des actions et projets opérationnels et a permis, entre autres, l'organisation de deux événements majeurs dans le cadre du Printemps de l'emploi public.

Le premier événement était la tenue en juin 2025 d'un stade vers l'emploi dédié 100 % à la fonction publique, opération de « job dating » innovante entre employeurs publics et demandeurs d'emploi puisqu'il permet d'amorcer un processus de recrutement en

se concentrant sur les comportements et les valeurs révélés par la pratique sportive. 80 demandeurs d'emploi et 11 employeurs ont participé à cet événement, qui s'est déroulé sur une journée.



Événement « Un stade vers l'emploi » à Rouen en juin 2025 (Seine-Maritime)

Le deuxième temps fort a consisté en l'organisation d'ateliers « Boostez vos recrutements » dans chacun des 5 départements normands dont l'objectif principal était de faire découvrir à des professionnels, gestionnaires des ressources humaines, des dispositifs innovants en matière de recrutement. Une vingtaine de participants en moyenne a participé à chacun des ateliers.



Atelier « Booster vos recrutements » (Seine-Maritime)

La convention entre la préfecture de Région et l'Agence régionale de l'orientation et des métiers a pour objectif de consolider et amplifier notre action en faveur des publics en orientation (jeunes, demandeurs d'emploi et adultes en reconversion) et des professionnels qui les accompagnent.

La journée de la reconversion professionnelle a été un autre temps fort de cette année: organisé simultanément sur Caen et Rouen par l'Agence régionale de l'orientation et des métiers, environ 250 personnes ont eu l'opportunité de découvrir différents secteurs d'activité et leurs métiers (dont la fonction publique) et échanger avec des conseillers mobilité carrière sur l'évolution de leur parcours.



Stands de la journée de la reconversion professionnelle à Caen (Calvados)

PERSPECTIVES 2026

Plusieurs événements sont programmés pour ce début d'année.

- Le Salon de l'étudiant: 9 et 10 janvier 2026 à Rouen.
- La journée « Orientation/ Information/ Métier » dédiée à la Fonction publique: organisée par la préfecture de région (SGAR) et en partenariat avec l'Agence régionale de l'orientation et des métiers le 13 janvier à Rouen.
- Le Salon régional de l'orientation et des métiers: organisé par l'Agence régionale de l'orientation et des métiers les 5, 6 et 7 février 2026 à Caen.
- Les Emplois en Seine: organisé par Carrefours pour l'emploi les 12 et 13 mars 2026 à Rouen.

Un atelier d'intelligence collective organisé par le Laboratoire de l'innovation de France Travail est également prévu. Son objectif est d'identifier les freins existants et d'imaginer des leviers sur l'attractivité et le recrutement des métiers en tension des fonctions publiques d'État et territoriale.

Comité de pilotage du lab Innov'Mandie autour de Philippe Leraître, sous-préfet secrétaire général aux affaires régionales, à Rouen, en juillet 2025

L'innovation publique au bénéfice des agents publics et des usagers

FAITS MARQUANTS DE 2025

Le laboratoire d'innovation publique, le Lab Innov'Mandie a structuré son offre de services auprès des services de l'État autour de 4 axes:

- L'acculturation des agents aux pratiques d'innovation,
- la structuration d'un réseau des innovateurs publics en Normandie,
- l'accompagnement des projets innovants dans les services de l'État en région,
- Installation des nouveaux espaces du Lab.

Depuis septembre 2025, le Lab Innov'mandie met désormais à la disposition de tous les services régionaux et départementaux un espace de travail collaboratif, situé dans les locaux de la Préfecture de région. Ce nouvel espace a bénéficié en 2025 de cofinancements du ministère de l'intérieur (0,18 M€) et de la direction de l'immobilier de l'État (0,38 M€).

Les nouveaux locaux du Lab Innov'mandie ont été inaugurés le 3 septembre dernier en présence du directeur interministériel de la transformation publique et à l'occasion d'un comité directeur associant l'ensemble de la collégialité régionale, portant sur la modernisation de l'action publique.

Le Lab Innov'Mandie est bien plus qu'un espace: il a été conçu pour faciliter l'émergence et l'accélération de projets de transformation de l'action publique et il témoigne de l'engagement de l'État à innover au service de tous (agents et usagers).

PERSPECTIVES 2026

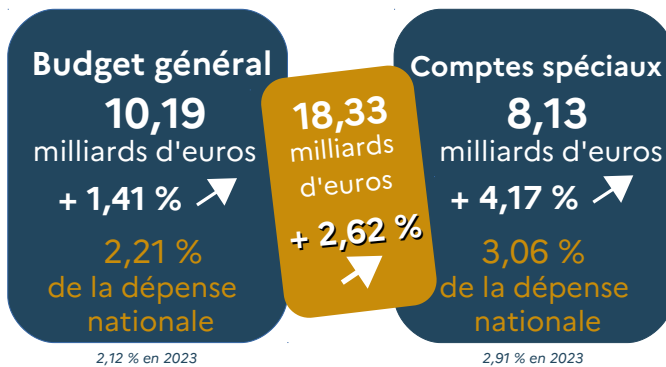
Un programme d'incubation sera lancé au 1^{er} semestre 2026. Il s'agit de passer d'une idée, face à une difficulté ou une complexité rencontrée par des agents publics, à une solution réelle prête à déployer. Un appel à idée a été lancé au dernier trimestre 2025, et les porteurs de projets bénéficieront d'un accompagnement sur mesure jusqu'à l'été.

Le lieu du lab Innov'Mandie verra sa deuxième phase réalisée, doublant ainsi l'espace dédié à l'innovation.

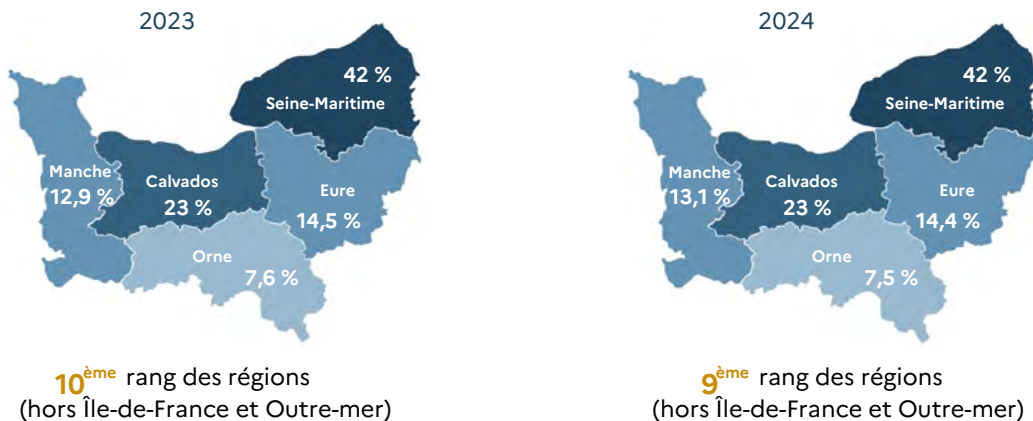


Les dépenses de l'État en Normandie en 2024

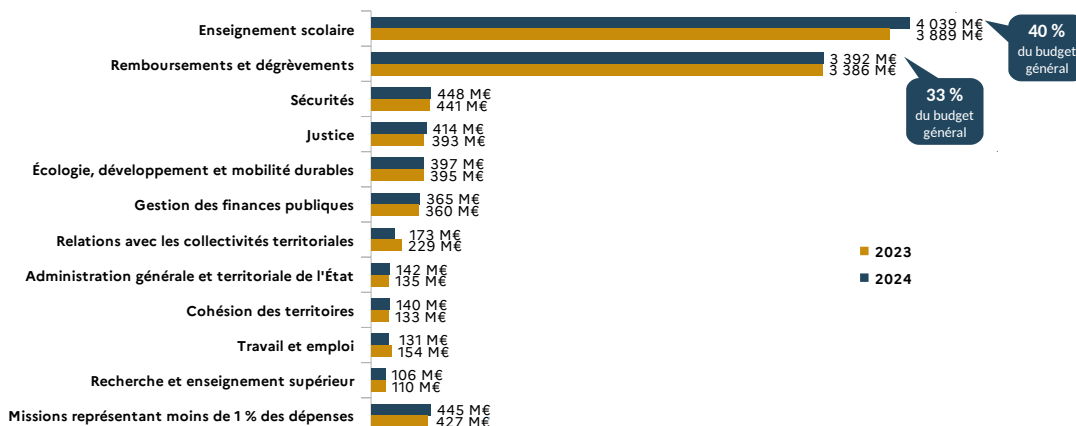
Ce document présente une information budgétaire et comptable sur l'exécution financière de la dépense de l'État (en crédits de paiement), du budget général comme des comptes spéciaux. Les évolutions sont par rapport à 2023.



Répartition du budget général et des comptes spéciaux (hors transferts aux collectivités)

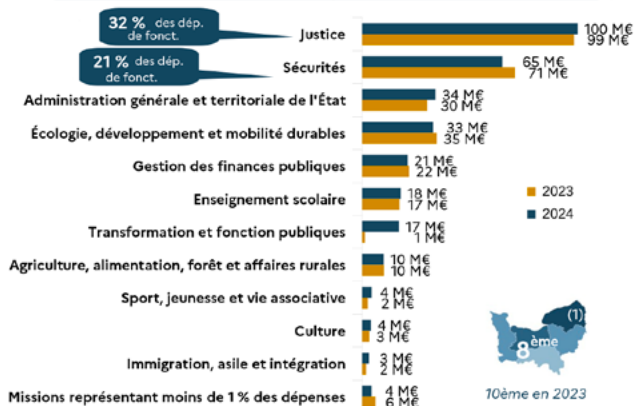


Dépenses du budget général par mission : 10,19 Mds d'euros



Dépenses de fonctionnement

315 millions d'euros + 5,30 % ↗
0,57 % de la dépense nationale



en euros par habitant

94 €

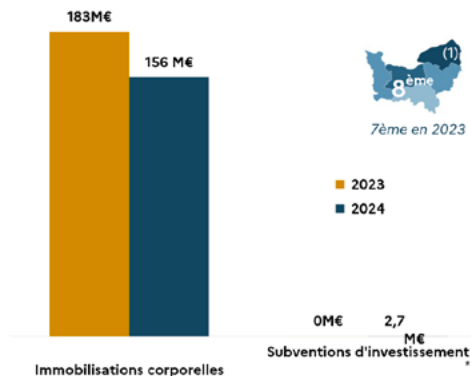


90 € en 2023 (9ème)

⁽¹⁾ Rang national hors Ile-de-France et Outre-mer

Dépenses d'investissement direct

158,8 millions d'euros - 13,46 % ↘
3,31 % de la dépense nationale



en euros par habitant

48 €



56 € en 2023 (2ème)

* subventions versées à certains opérateurs nationaux d'enseignement (INSA, ENSM)

Remboursements et dégrèvements : 3,39 Mds d'euros +0,77 %

Dont principaux bénéficiaires :
Ménages : 1 Mds d'euros + 6,46 %
Entreprises : 2,13 Mds d'euros - 1,7 %

Les dépenses de personnel *

5 203 millions d'euros + 5,04 % ↗
51,1 % du budget général

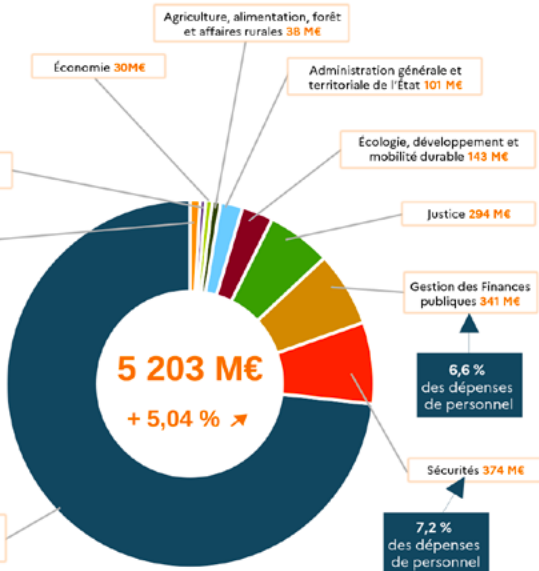
70 103 ETP (+2,16%)

Travail et emploi 25 M€

Autres missions 45 M€

73,2 % des dépenses de personnel

Enseignement scolaire 3 810 M€

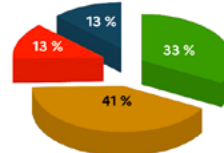


* montant hors personnel militaire

Les dépenses d'intervention

(aides économiques, sociales ou à l'emploi)

1,12 milliards d'euros - 7,35 % ↘



- Transferts aux ménages
- Transferts aux entreprises
- Transferts aux collectivités
- Transferts aux autres collectivités *

* transferts à des associations ou des établissements publics nationaux administratifs pour des missions de service public

41,4 % vont aux collectivités territoriales

